



ma maison mon quartier

Vers l'adoption d'une stratégie nationale inclusive
qui intègre les personnes ayant une déficience intellectuelle



CANADIAN ASSOCIATION
FOR COMMUNITY LIVING

ASSOCIATION CANADIENNE POUR
L'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

Diversity includes. On se ressemble.

PEOPLE
FIRST
OF CANADA



PERSONNES
D'ABORD
DU CANADA

Problématique

Plus de 100 000 Canadiens ayant une déficience intellectuelle n'ont pas accès à un logement abordable qui tient compte de leurs besoins en matière de soutien et qui leur permet d'avoir un endroit bien à eux et de s'intégrer dans la communauté sur les plans social et économique. Plusieurs n'ont pas les moyens de se payer un logement qui répond à leurs besoins fondamentaux. Plusieurs vivent dans la pauvreté. Plusieurs dépendent entièrement de parents vieillissants pour les soins personnels et le soutien économique. Plusieurs sont sans abri et plusieurs n'ont d'autre choix que de vivre dans des résidences de groupe ou des établissements pour personnes âgées.

Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), 10,6 % des Canadiens qui habitent dans un ménage privé ont des « besoins impérieux en matière de logement ». Autrement dit, ils rencontrent des difficultés importantes pour ce qui est d'avoir accès à un logement abordable, de taille et de qualité convenables. L'Enquête canadienne sur l'incapacité démontre que parmi les adultes ayant une déficience intellectuelle, les besoins impérieux en matière de logement augmentent et caractérisent 12,7 % de cette population – soit au moins **20 500 Canadiens ayant une déficience intellectuelle**. Par ailleurs, une étude antérieure de la SCHL rapportait que les adultes ayant une déficience intellectuelle étaient encore plus nombreux (18,5 %) à avoir des besoins impérieux en matière de logement. Il faut ajouter à ce groupe :

- les adultes ayant une déficience intellectuelle, qui sont **surreprésentés parmi la population sans abri qu'on estime à 35 000 personnes** au Canada – même si nous ne pouvons pas estimer leur nombre, les données existantes indiquent que ces personnes courent un bien plus grand risque d'être sans abri que la population généraleⁱⁱ, étant donné que la déficience intellectuelle est un facteur qui prédispose à l'itinérance et que ce groupe est particulièrement vulnérableⁱⁱⁱ;
- **13 200 adultes ayant une déficience intellectuelle** qui sont âgés de 30 ans et plus et qui habitent avec leurs parents parce qu'ils ne disposent pas des ressources ou du soutien communautaire leur permettant d'avoir un logement bien à eux. Les familles de ces adultes ont des responsabilités insoutenables à leur égard, elles englobent toutes leurs économies et sont « *Dans l'impasse* ». C'est ainsi qu'un récent rapport de l'Ombudsman de l'Ontario qualifie le problème que vivent environ **10 000 adultes qui ont une déficience intellectuelle en Ontario seulement** et qui attendent des services résidentiels. Comme l'indique le rapport, le manque d'accès à du logement et à du soutien se solde par « l'institutionnalisation, solution par défaut » pour beaucoup trop de personnes ayant une déficience intellectuelle;
- près de **30 000 adultes qui ont une déficience intellectuelle** et qui sont actuellement placés dans des centres d'habitation collectifs et des résidences de groupe sur la seule base du diagnostic qui leur est accolé. Plusieurs souhaitent avoir leur propre logement, mais en sont incapables parce qu'il n'y a pas suffisamment de logements abordables à louer, parce qu'ils sont confrontés à des obstacles financiers lorsque vient le temps de contracter un prêt hypothécaire et parce qu'ils peuvent uniquement bénéficier

de personnel de soutien s'ils demeurent dans un centre d'habitation. D'ailleurs, il semble y avoir une résurgence de ces habitations collectives^{iv} ;

- environ **10 000 adultes qui ont une déficience intellectuelle**, qui ont moins de 65 ans et qui habitent dans des hôpitaux, des maisons de soins infirmiers ou des centres d'habitation et de soins de longue durée parce qu'ils ne peuvent obtenir les mesures de soutien personnel et le logement abordable dont ils ont besoin (en Ontario seulement, on estime qu'ils sont plus de 5 000); et
- peut-être **60 000 Canadiens de plus qui ont une déficience intellectuelle légère** et qui n'ont jamais été identifiés dans le cadre des enquêtes menées auprès de Canadiens ayant une incapacité, un problème que reconnaissent Statistique Canada et Emploi et Développement social Canada^v. Selon des études démographiques menées à l'échelle mondiale au sujet des personnes ayant une déficience intellectuelle, environ 1 % à 3 % de la population aurait une déficience intellectuelle légère à sévère. Au Canada, ce serait près de 700 000 personnes.

À combien de personnes cela s'élève-t-il au bout du compte? Au Canada, de 100 000 à 120 000 adultes ayant une déficience intellectuelle cherchent encore à jouir des mêmes choix que les autres Canadiens : avoir un logement à eux et bénéficier des mesures de soutien nécessaires pour mener une vie active et productive.

Obstacles au logement abordable et à l'inclusion communautaire

Une recherche de la Société canadienne d'hypothèques et de logement^{vi} a cerné un certain nombre d'obstacles à l'origine du manque de logements abordables et d'accès à la communauté auquel sont confrontés des dizaines de milliers de Canadiens ayant une déficience intellectuelle. Ces obstacles comprennent :

- les ressources financières restreintes, et le « recouvrement » de l'aide au revenu qui tend à décourager les gens de toucher un revenu d'emploi;
- les services de soutien limités pour la planification individualisée et la transition vers une vie plus autonome dans la communauté;
- un système de services axé sur les résidences de groupe selon le diagnostic posé;
- les inquiétudes que soulève la sécurité à l'intérieur de la communauté en raison du taux de victimisation quatre fois plus élevé qu'au sein de la population générale^{vii};
- les obstacles en matière de planification successorale qui créent des mesures fiscales dissuasives pour les familles qui pensent à la sécurité économique future des membres de leur famille ayant une déficience intellectuelle;
- les règlements en matière de crédit et d'hypothèque qui restreignent la flexibilité dont ces personnes et leur famille ont besoin pour adapter les habitations et accéder à la propriété;
- les critères de prêt qui ne considèrent pas les prestations d'invalidité comme une garantie aux fins des paiements hypothécaires; et

- les règlements municipaux qui contiennent des dispositions relatives au bâtiment et à la sécurité des logements habités par des personnes ayant une déficience intellectuelle, ce qui entraîne des coûts importants et impose un modèle « institutionnel ».

Par surcroît, les règles qui interdisent d'utiliser des actifs tels qu'un régime enregistré d'épargne-invalidité pour accéder à la propriété et l'absence de mesures fiscales encourageant les familles et le secteur privé à investir dans des projets de logement abordable pour ce groupe renforcent le manque de possibilités et le maintien de l'exclusion.

Occasion offerte par la SNL : favoriser les innovations à l'échelle

Le gouvernement du Canada lance une Stratégie nationale sur le logement (SNL) parce qu'il croit que « tous les Canadiens méritent d'avoir accès à un logement abordable qui répond à leurs besoins », et il explore actuellement des « approches en matière de logement qui contribuent à créer une société plus inclusive, à réduire l'isolement social et la pauvreté et à améliorer les perspectives de vie ». Ces engagements et ces valeurs sont un bon point de départ. Mais pour trouver une place aux plus de 100 000 Canadiens qui ont une déficience intellectuelle et qui ont des besoins en logement significatifs, la SNL doit adopter une approche multidimensionnelle et établir de nouveaux partenariats communautaires entre le secteur privé, les organismes sans but lucratif et le secteur public.

La SNL doit permettre de tirer parti du leadership des organisations locales, provinciales, territoriales et nationales qui ont des solutions concrètes et pratiques pour satisfaire les besoins uniques de ce groupe en matière de logement abordable et d'inclusion sociale. De nombreuses organisations pourraient jouer un rôle avec d'importants parcs de logements où des approches dépassées de prestation de services pour centres d'habitation collectifs sont actuellement mises de l'avant en plus de s'engager à réinvestir et à développer ces actifs dans le cadre d'approches inclusives et de partager leur expérience des approches de transformation, le tout afin de favoriser la sécurité du logement et l'inclusion communautaire. Dotées d'un cadre de politiques et de programmes et d'incitatifs adéquats, elles pourraient arriver à leurs fins en posant les gestes suivants : dissocier les services de soutien des parcs de logements et les offrir aux individus, prodiguer de l'aide à la planification axée sur la personne et fournir des services de soutien individualisé pour permettre aux gens de vivre dans la communauté dans un logement à eux.

Des milliers de Canadiens de plus ayant une déficience intellectuelle pourraient avoir le choix d'un logement abordable et s'intégrer si nous pouvions bien utiliser ces acquis, profiter de l'engagement en cours, soutenir le leadership communautaire transformateur et intensifier les activités dont l'efficacité est avérée. Pour ce faire, il est impératif que les partenariats utilisent les investissements individuels et familiaux, misent sur les logements et les services existants, s'associent aux promoteurs immobiliers et mobilisent les réseaux de telle sorte que les communautés soient plus sécuritaires et plus inclusives.

Que doit-on retrouver dans la Stratégie nationale sur le logement inclusif pour obtenir des solutions en matière de logement et de communauté qui sont à l'échelle, et non pas encore d'autres micro-initiatives et démonstrations à petite échelle?

Éléments proposés pour favoriser une Stratégie nationale sur le logement inclusif

Il y a un urgent besoin d'investissements plus importants et d'efforts collectifs pour mettre de l'avant des solutions à l'échelle et diminuer le manque de logements qui est la réalité de dizaines de milliers d'adultes ayant une déficience intellectuelle au Canada. C'est pourquoi l'Association canadienne pour l'inclusion communautaire et Personnes d'abord du Canada recommandent que les éléments suivants fassent partie intégrante du cadre de politiques et de programmes de la SNL.

Principes directeurs

- Les investissements dans les logements destinés aux personnes ayant une déficience intellectuelle doivent viser des options abordables, de taille et de qualité convenables, tout en favorisant l'indépendance et l'intégration communautaire.
- Tous les investissements dans la SNL doivent systématiquement passer un examen sous l'angle de l'inclusion sociale afin de garantir qu'ils ne soutiennent pas des modèles d'habitation collectifs pour personnes ayant une déficience intellectuelle, mais qu'ils permettent plutôt à ces personnes d'avoir accès au marché immobilier et d'en avoir les moyens au même titre que tous les autres Canadiens.
- Les transferts de revenu relatifs au logement et les mesures de soutien aux personnes handicapées doivent permettre aux individus de choisir un logement et les mesures de soutien souhaitées.
- La disponibilité de logements abordables ne suffit pas — il est essentiel qu'il y ait des mesures de soutien flexibles et des liens avec la communauté pour assurer la sécurité et l'inclusion et faire en sorte que les personnes ayant une déficience intellectuelle puissent avoir un endroit à elles et mener une vie agréable.
- Un leadership communautaire concerté est crucial pour transformer l'offre actuelle de logements et de services de telle sorte que les personnes ayant une déficience intellectuelle aient les moyens d'avoir un logement, qu'elles aient plusieurs choix et que des occasions s'offrent à elles dans des communautés sécuritaires, accueillantes et inclusives.

Objectifs de la SNL pour répondre aux besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle

Nous recommandons avec insistance que la SNL adopte les objectifs suivants dans ses politiques et ses programmes afin de réellement intégrer les gens ayant une déficience intellectuelle ou une autre incapacité :

- **Accroître l'accès à la fois aux logements abordables et aux mesures de soutien personnel** dont les adultes ont besoin pour mener une vie autonome dans la communauté, être en sécurité et s'intégrer.
- **Offrir des mesures incitatives pour que les investissements destinés aux modèles d'habitation collectifs** soient réinvestis et réaffectés dans des logements abordables inclusifs et des mesures de soutien qui répondent aux besoins.
- **Développer l'infrastructure sociale** pour assurer la sécurité et faciliter l'inclusion sociale et économique des adultes ayant une déficience intellectuelle.
- **Élaborer des solutions stratégiques** pour inciter les particuliers, les familles et le secteur privé à investir dans le logement abordable pour les personnes ayant une déficience intellectuelle et combler le manque de logement et de mesures de soutien.

Examen des politiques sous l'angle de l'inclusion

Les options en matière de politiques doivent être guidées par un examen des politiques sous l'angle de l'inclusion afin d'orienter les investissements actuels affectés aux mesures de soutien et aux unités d'habitation isolées, de telle sorte que l'histoire ne se répète pas et que les bonnes intentions ne se traduisent pas de nouveau par des arrangements plus institutionnalisés, isolés et collectifs à la place de véritables foyers dans des communautés inclusives. L'**Analyse de politiques spécifiques à l'incapacité et à l'intégration**^{viii} développée par l'Institut de recherche et de développement sur l'intégration et la société (IRIS) fournit un cadre idéal pour orienter les politiques, l'analyse et le développement des options qui permettront de s'assurer que les résultats de la SNL sont conformes à l'engagement du gouvernement à l'égard de l'inclusion sociale.

Moteurs du programme : les partenariats stratégiques

Pour atteindre ces objectifs et être guidée par une optique d'inclusion et les principes de fonctionnement mentionnés ci-dessus, la SNL devrait encourager et soutenir des partenariats stratégiques, proactifs et intégrés à l'échelle locale et nationale. Notre expérience à ce jour montre que ces partenariats sont nécessaires pour concrétiser les logements inclusifs et le développement communautaire pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Au niveau municipal ainsi qu'à celui des communautés locales, il est impératif que les prestataires locaux de services résidentiels et d'autres formes de soutien aux personnes ayant une déficience intellectuelle ainsi que le réseau d'autonomie sociale et le réseau familial soient organisés pour faire progresser le développement et l'accès au logement de manière à favoriser l'inclusion sociale et économique. Ce n'est qu'en ayant « préparé » leur capacité de leadership qu'ils pourront aider à initier et à mobiliser les partenariats nécessaires pour activer une trajectoire de logement et de développement communautaire inclusifs. Au fur et à mesure que ces partenariats s'intègrent aux stratégies communautaires et municipales, un leadership visionnaire de l'inclusion peut soutenir la voie de développement inclusif.

En résumé, quatre partenariats clés sont nécessaires :

- 1) des partenariats pour que les prestataires locaux de services résidentiels de soutien puissent établir des liens avec les réseaux d'autonomie sociale et les réseaux familiaux et se préparer à transformer l'offre actuelle de logements et de mesures de soutien en voies d'accès à des logements abordables et à l'inclusion communautaire;
- 2) des partenariats reliant les prestataires de services d'habitation, les dirigeants de l'autonomie sociale et les chefs de famille, les promoteurs immobiliers et les dirigeants locaux et communautaires afin de créer des logements du marché et des logements sans but lucratif qui tiennent compte des personnes ayant une déficience intellectuelle;
- 3) des villes inclusives et des partenariats communautaires pour concevoir l'infrastructure sociale dont les personnes ont besoin pour être pleinement incluses dans leurs communautés – y compris les services de santé, les services sociaux, récréatifs, d'établissement, de protection, juridiques et autres services communautaires; et,
- 4) des réseaux de connaissances qui relient des analystes des politiques, des leaders d'opinion, des partenaires de développement et des universitaires afin de générer et de diffuser les outils dont les partenaires clés ont besoin pour planifier et exécuter un développement inclusif efficace.

Ces quatre partenariats sont décrits ci-dessous :

- ***Des partenariats entre les dirigeants locaux*** sont nécessaires pour développer et offrir des formations et du renforcement de capacités afin de soutenir les personnes ayant une déficience intellectuelle, leur famille et leurs proches dans la défense de leurs droits, ainsi que les agences d'habitation et de soutien, pour se préparer sur le plan organisationnel aux initiatives en matière de logements abordables, de planification individualisée et de soutien. Il est urgent que les communautés aient la capacité d'appuyer une planification individualisée, de faire bon usage des ressources familiales et de développer des capacités afin de créer des logements et des options de soutien pour une vie d'adulte dans la communauté. La priorité est pour ceux qui vivent avec des familles vieillissantes, dans des foyers de groupe, et qui veulent vivre de manière plus autonome, ainsi que pour ceux qui vivent dans des refuges pour sans-abri ou qui sont indûment placés dans des établissements de soins de longue durée ou des hôpitaux. Pour stimuler le processus de transformation et de développement, il est essentiel de renforcer le leadership et la capacité organisationnelle de : les défenseurs des droits et les réseaux familiaux pour mieux communiquer avec les personnes et les familles vieillissantes dans leurs communautés; des conseils d'administration composés de bénévoles qui dirigent les organismes résidentiels et de soutien à domicile; leur direction; et le personnel qui fournit un soutien direct aux personnes et aux familles. Aux niveaux provincial et territorial, ces partenariats doivent aussi mobiliser les ministères responsables des logements et des services communautaires qui ont un intérêt dans le parc de logements collectifs appartenant à des organismes communautaires.

- ***Le développement inclusif des logements et les partenariats de soutien*** sont nécessaires pour relier les agences d’habitation et de soutien communautaires, les défenseurs des droits et les chefs de famille, les institutions financières, les promoteurs immobiliers et les partenaires gouvernementaux pour élaborer et offrir des logements abordables et des services de planification individualisés, ainsi que des mesures de soutien individualisé flexibles dans certaines communautés. Des projets pilotes ont forgé ces partenariats pour investir dans le développement de nouveaux logements, tirer parti des biens des foyers de groupe et offrir une planification et un soutien individualisés aux particuliers et aux familles pour qu’ils aient leur propre chez-soi et des appuis dans la communauté. Ces initiatives aident les parents vieillissants qui soutiennent présentement des enfants adultes à domicile ainsi que les agences d’habitation et de soutien à faire la transition de mesures de soutien et de logement inadéquats et d’un mode de vie de foyer de groupe à une vie autonome dans les marchés du secteur privé et des organismes sans but lucratif d’habitation. À travers le Canada, on trouve dans les communautés des exemples de planification axée sur la personne et de services de soutien flexibles, ainsi que des exemples de mise à profit et de réinvestissement des biens de foyers de groupe. Ces exemples fournissent un certain nombre de cas de bonnes pratiques qui peuvent être consolidées afin de créer des approches plus systématiques qui pourraient être diffusées à plus grande échelle.
- ***Des villes inclusives et des partenariats communautaires*** sont nécessaires pour relier les dirigeants municipaux et communautaires et les partenaires de divers groupes confrontés à des problèmes d’abordabilité du logement, d’exclusion sociale, de marginalisation et de victimisation dans leurs communautés. Les dirigeants communautaires, les gouvernements locaux, les services de santé, les services policiers, juridiques, communautaires, de défenses des droits et les réseaux familiaux et les organismes de soutien à domicile s’associent pour faire progresser l’inclusion communautaire et l’infrastructure sociale dans les villes et les communautés à travers le Canada. Grâce à la création de partenariats, favorisant une compréhension partagée entre divers groupes, et l’audit systématique des services communautaires, ils identifient les lacunes en matière de services et de soutien qui rendent les personnes vulnérables. Ensemble, ils créent des stratégies partagées pour créer des communautés accueillantes et solidaires pour tous.

Les résultats de nos projets pilotes, conçus pour créer cette infrastructure sociale intersectorielle, démontrent l’impact positif des approches collaboratives. Des solutions coconstruites entre les groupes de population qui se retrouvent marginalisés renforcent la capacité des organismes et des réseaux communautaires de traiter le caractère multidimensionnel de l’exclusion sociale et de la victimisation personnelle dans une mesure beaucoup plus grande que les approches habituelles en « silo » qui sont offertes à des groupes particuliers de la population. Ces partenariats intersectoriels créent ce que nous appelons des « réseaux communautaires sécuritaires

et inclusifs » pour combler les lacunes dans la prestation de services et les réseaux communautaires. Ces partenariats sont donc mieux placés pour faire face aux obstacles à la sécurité et à l'appartenance des personnes traditionnellement marginalisées et à risque élevé de victimisation. Ces réseaux sont essentiels pour s'assurer que les personnes qui ont accès à un logement dans la communauté soient également rattachées à des systèmes de soutien qui répondent à des besoins divers et changeants.

- ***Des partenariats et des réseaux de connaissances pour soutenir le logement inclusif et les communautés*** sont nécessaires afin de connecter les chercheurs dans le domaine des politiques, les leaders d'opinion ainsi que les représentants du secteur financier, les promoteurs immobiliers et la communauté des personnes handicapées pour identifier les bonnes pratiques et offrir des options en matière de politiques, par exemple :
 - En créant un regroupement de capitaux pour le financement social d'une propriété immobilière par des personnes ayant une déficience intellectuelle qui ne seraient pas autrement admissibles à des prêts hypothécaires;
 - En fournissant l'investissement nécessaire des régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) dans la propriété immobilière pour les acheteurs d'une première maison pour « faire le point sur les parcs de logements » appartenant aux associations locales;
 - En appliquant un « crédit d'impôt pour les logements à faible revenu » s'inspirant d'une provision des États-Unis visant à stimuler l'investissement dans le logement abordable par le biais d'investisseurs familiaux et privés;
 - En évaluant des parcs de logements existants et des biens immobiliers appartenant à des prestataires de résidences communautaires et examiner les options de levier et de réinvestissement dans les options de logement abordable et de développement communautaire inclusif; et,
 - En créant des solutions pour aider les organismes résidentiels à fractionner leur parc de logements et leurs services en déplaçant le financement des services de soutien d'une programmation sur place vers des approches plus individualisées qui offrent aux adultes ayant une déficience intellectuelle une offre souple de soutien et un accès au marché du logement, de sorte qu'ils puissent vivre plus de façon plus autonome dans la communauté.

Conclusion : une Stratégie nationale sur le logement pour tous

Nous croyons qu'une Stratégie nationale sur le logement inclusif favorisera le respect des priorités communes : augmenter l'offre de logements abordables, réduire la pauvreté, développer une infrastructure sociale inclusive et améliorer l'accès au logement pour *l'ensemble* des Canadiens, y compris ceux ayant une déficience intellectuelle. Pour *être*

inclusive et se *traduire* par l'inclusion, la SNL doit impérativement aller au-delà du parc de logements. Elle doit en effet préparer le contexte politique et proposer des outils d'investissement social et financier novateurs qui permettront de nouer les liens nécessaires entre les agences d'habitation et les agences de soutien communautaire, les adultes ayant une déficience intellectuelle, les familles, les institutions financières, les promoteurs immobiliers, les réseaux communautaires qui forment des communautés plus sécuritaires et plus inclusives, les dirigeants avisés et les partenaires gouvernementaux. La SNL doit outiller les communautés de façon à ce qu'elles puissent comprendre la dépendance et les obstacles à l'accessibilité qui tiennent les personnes ayant une déficience intellectuelle à l'écart des marchés du logement abordable et à l'écart des communautés depuis des générations. Ce faisant, elle aura le potentiel de devenir un ingrédient clé pour briser le cycle de la pauvreté et de l'exclusion qui touche tant de personnes ayant une incapacité.

Il importe que nous nous dotions d'une stratégie qui propose des outils d'investissement aux personnes ayant une déficience intellectuelle, à leur famille et aux communautés afin d'augmenter les choix en matière de logement et les possibilités qui s'offrent à elles, de maximiser les ressources individuelles, d'augmenter la sécurité du revenu, de faire connaître les investissements novateurs et de renforcer l'infrastructure sociale. Cette stratégie doit dépasser les démonstrations et les projets pilotes qui ne font que susciter l'intérêt. Elle doit définir le contexte du programme, établir les mesures incitatives et investir dans les moteurs qui permettront de mettre à l'échelle les éléments dont nous connaissons l'efficacité. Dans la mesure où elle est bien conçue, la Stratégie nationale sur le logement aura l'occasion de changer la donne en matière d'accès au logement et d'inclusion sociale pour les générations à venir. Nous serons alors impatients de mettre l'épaule à la roue et de participer à une initiative nationale possiblement décisive pour la promotion de l'inclusion.

Nos organisations

L'Association canadienne pour l'intégration communautaire est une association nationale qui regroupe plus de 40 000 membres, 300 Associations pour l'intégration communautaire locales dirigées par des familles et 13 associations provinciales et territoriales qui représentent au-delà de 750 000 Canadiens ayant une déficience intellectuelle et leur famille.

Nous sommes des familles, des personnes ayant une déficience intellectuelle et des militants qui unissent leurs forces pour nous assurer que :

- Tous ont les mêmes droits, les mêmes choix et le même accès aux mesures de soutien et aux services que l'ensemble de la population.
- Tous ont la même chance que les autres de vivre dans la liberté et la dignité et bénéficient du soutien nécessaire pour y arriver.
- Tous sont en mesure de partager et concrétiser leurs aspirations et de revendiquer et exercer leurs droits.

Fondée en 1958, l'ACIC assure un leadership sur la question de l'inclusion et des droits de la personne pour les gens ayant une déficience intellectuelle. Nous sensibilisons la population à notre cause et favorisons le leadership des familles au sein de leur communauté. L'ACIC orchestre les changements qui s'opèrent à l'échelle communautaire au moyen de partenariats conclus avec les secteurs clés. Elle s'appuie également sur la recherche pour orienter, mener et soutenir les initiatives visant l'inclusion totale des personnes ayant une déficience intellectuelle, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde.

Personnes d'abord du Canada est le porte-parole national des personnes ayant une étiquette de déficience intellectuelle. Nous nous intéressons aux droits : les droits de la personne, les droits liés à la citoyenneté, les droits aux aménagements et les droits linguistiques. Nous croyons au droit à la liberté, au choix et à l'égalité pour tout un chacun.

Nous nous percevons comme nos propres défenseurs et comme des citoyens à part entière de notre pays — sur un pied d'égalité dans la communauté. Nous nous percevons d'abord comme des individus, comme des personnes qui ont repris le contrôle de leur vie, une vie qui était auparavant entre les mains des familles, des décideurs et des professionnels comme les employés de soutien, les médecins, les travailleurs sociaux, etc., qui ont trop longtemps pris des décisions à notre place.

Notes

ⁱ Voir Société canadienne d'hypothèques et de logement (juillet 2010), « Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2001 : Numéro 7 – Conditions de logement et profil des Canadiens âgés de 15 ans ou plus ayant une incapacité liée à une déficience intellectuelle » (Ottawa : Auteur).

ⁱⁱ Pour l'étude de prévalence américaine, voir PM Oakes et RC Davies (2008), « Intellectual disability in homeless adults: a prevalence study », *Journal of Intellectual Disability* (décembre : 12(4):325-334).

ⁱⁱⁱ C. Mercier et S. Picard (2011), « Intellectual disability and homelessness », *Journal of Intellectual Disability Research* (avril : 55(4):441-9).

^{iv} Voir Housing Study Group (Secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle – Table ronde de partenariat du ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario) (2013), *Ending the Wait: An Action Agenda to Address the Housing Crisis Confronting Ontario Adults with Developmental Disabilities* (en ligne : <http://www.dsontario.ca/news/ending-the-wait/>).

^v Statistique Canada et Emploi et Développement social Canada sont conscients que si les enquêtes sur l'incapacité effectuées à ce jour ont bien réussi à cerner les adultes ayant une déficience moyenne à sévère, ceux ayant une déficience légère étaient absents de l'équation. Pour redresser la situation, les deux ministères ont uni leurs forces avec des chercheurs et la communauté des personnes ayant une incapacité et formé un Groupe consultatif technique qui a pour mission d'élaborer une stratégie qui brossera un portrait plus complet de TOUS les Canadiens qui se butent à des obstacles parce qu'un problème de santé ou un problème découlant d'une incapacité limite leurs activités.

^{vi} Voir Société canadienne d'hypothèques et de logement (2006), *Logements pour adultes ayant une déficience* (en ligne : https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/prin/pore/pore_018.cfm).

^{vii} Voir Samuel Perrault (2009), *Victimisation criminelle et santé : un profil de la victimisation chez les personnes ayant une limitation d'activité ou un autre problème de santé* (Ottawa : Statistique Canada).

^{viii} Voir IRIS – Institut de recherche et de développement sur l'intégration et la société (2012), *Analyse de politiques spécifiques à l'incapacité et à l'intégration* (en ligne – disponible en anglais seulement : https://irisinstitute.files.wordpress.com/2012/01/is-five-190142-iris_disability_inclusive_lens_eng.pdf).